

Conduire des entretiens d'explicitation

À propos

L'entretien dit « d'explicitation » permet de produire un questionnaire auprès d'une personne de façon à l'aider à verbaliser ce qu'elle a fait, de la manière dont elle l'a fait.

Aider une personne à exprimer comment elle s'y est prise dans une situation particulière, c'est s'appuyer sur ses compétences, lui donner une autre place dans la relation d'aide.

Cette formation propose des outils qui permettent aux participants d'accéder à un recueil d'information préalable et nécessaire avant d'engager l'analyse de la situation.

L'entretien d'explicitation devient central dans le cadre d'un travail social, d'insertion professionnelle et d'accompagnement, soucieux de redonner du « pouvoir d'agir » aux personnes.

Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Développer leurs compétences d'écoute
- Mettre en place les conditions de l'explicitation
- Guider vers la description des actions en prenant en compte la parole de la personne accompagnée

Durée de la formation

La durée de la formation est de 1 à 3 jours en présentiel.

Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

Contenu de la formation

- **Comment mettre en place les conditions de l'explicitation ?**
 - Faire spécifier une tâche ou une situation
 - Poser un contrat de communication
 - Se référer à l'action dans sa dimension procédurale
 - Accompagner la personne en évocation d'une situation singulière
- **Développer ses compétences d'écoute :**
 - Repérer les signes non verbaux et les différents types de verbalisations
 - Distinguer si ce dont parle la personne m'informe de ce qu'elle a fait
- **Comment faire décrire l'action ?**
 - Connaître et utiliser la structure de l'action
 - Formuler des questions centrées sur l'action
 - Contourner les dénégations.
- **Les bases théoriques des techniques d'aide à l'explicitation :**
 - Les positions de parole
 - Les domaines de verbalisation
 - La mémoire concrète
 - Le format et les effets des questions

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont axées sur la pratique. Il s'agit d'une formation professionnelle au cours de laquelle chaque participant se forme par le fait qu'il expérimente la position de l'interviewé, de l'intervieweur et de l'observateur. Il peut ainsi en témoigner et conduire une démarche réflexive lors des séances collectives.

Conduire des entretiens d'explicitation

Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Type d'intervenants

Formateur expérimenté et habilité par le GREX 2.

Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

Frais de formation

540 € / personne les 3 jours de formation

Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.



Inscription

Prendre contact avec le Pôle Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)



Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet Ou en intra-établissements sur demande



Contact

contact.formations@erts-olivet.org
Tel : 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org



ERTS

**2032 rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex**

SIRET 489 270 017 000 10
L'ERTS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901

